LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Végétal dans son Environnement réseau FREDON Auvergne - Rhône-Alpes

GDS Auvergne Rhône-Alpes
L'action sanitaire ensemble

Le frelon asiatique (Vespa velutina nigrithorax) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen -Vespa Crabro

Frelon asiatique -Vespa Velutina

Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr